

CHECKLIST GEA

A compléter dès la confirmation de l'épidémie



ETABLISSEMENT :

CHECKLIST COMPLÉTÉE LE :

☐ Information de l'EOH / EMH réalisée le :

☐ Si 5 cas de GEA en 4 jours parmi les résidents, déclaration sur le [Portail signalement](#) réalisée le :

LES MESURES	FAIT	COMMENTAIRES
Pour les résidents symptomatiques (dès l'apparition des premiers cas)		
Mise en place des précautions complémentaires contact (voir fiche CAT).		
Signalisation des précautions complémentaires dans le respect de la confidentialité		
Organisation des prises en charge selon le principe de la marche en avant et sectorisation des soignants.		
Arrêt temporaire des activités collectives et des repas en salle à manger des unités hébergeant des cas (ou organisation en bulles sociales).		
Entretien renforcé de la chambre avec détergent-désinfectant virucide selon protocole.		
Renforcement de l' hygiène des mains (résidents, personnel, intervenants, visiteurs...) avec SHA norme virucide 14476		
Utilisation de sacs protecteurs de bassins ou de chaises pots.		
Désinfection des bassins ou chaises-pots entre 2 usages.		
Renforcement de l'entretien des communs (mains courantes, poignées de porte...).		
Limitation des visites et information des proches.		
Élimination des protections souillées dans un sac fermé avant sortie de la chambre, pas de stockage dans la chambre (filière DASRI).		
Evacuation du linge sale (sans rinçage, si besoin éliminer les excréta avec papier absorbant) dans sac étanche.		
Recherche étiologique		
Coproculture avec recherche virus entérique incluant le Norovirus pour les premiers cas : PCR multiplex (si PEC possible) ou envoi CNR virus entérique Dijon.		
Stratégie thérapeutique		
Alimentation adaptée (menus adaptés en cuisine).		
Réhydratation et surveillance hydrique.		
Traitement curatif selon avis médecin traitant.		

CHECKLIST GEA (suite)

A compléter dès la confirmation de l'épidémie

LES MESURES	FAIT	COMMENTAIRES
Pour le personnel symptomatique		
Eviction du personnel symptomatique		
Informations à communiquer		
Information direction, IDEC et médecin coordonnateur		
Information personnels internes (y compris de nuit)		
Information médecins traitants et intervenants externes		
Information des résidents et des visiteurs		
Affichage des mesures à l'entrée de l'établissement		
Information EOH / EMH et / ou CPias si besoin		
Déclaration ARS portail de signalement (volet 1 dès 5 cas en 4 jours), puis à la clôture, J10 après dernier cas (volet 2)		
Surveillance		
Surveillance active de l'apparition de nouveaux cas chez les résidents et le personnel		
Recenser les cas sur Fichier Excel pour créer des courbes épidémiques et sur le Fichier de recensement des cas GEA		